



*TOURISME, ADMINISTRATION*

## Un wifi territorial en vallée de l'Hérault

Publié le 28 juin 2018

**A travers son projet de territoire « La Vallée 3D », la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'implique dans l'ère du numérique, notamment en développant son wifi territorial.**

### **Mais en réalité le wifi territorial qu'est-ce que c'est ?**

C'est un réseau constitué d'un ou plusieurs points d'accès wifi installés dans les communes à destination des habitants et des visiteurs. Il s'agit de compléter l'offre de connexion wifi gratuite en équipant les communes du territoire qui le souhaitent et qui ont une couverture numérique suffisante pour son installation.

La communauté de communes possède à ce jour huit hotspots wifi sur son territoire dont trois dans le cadre de l'Office de Tourisme Intercommunal (accueil de Gignac, Maison du Grand Site et Saint-Guilhem-le-Désert) et quatre dans le cadre du réseau intercommunal de lecture publique (bibliothèques d'Aniane, de Gignac, de Montarnaud, du Pouget et de Saint-Pargoire).

Ils sont complétés par deux points d'accès IMobile installés et gérés par l'Office de Tourisme Intercommunal (dans les caveaux des caves coopératives de Montpeyroux et de Saint-Saturnin-de-Lucian).

Cette offre existante a cumulé 15 000 connexions depuis leur installation et a démontré qu'elle était attractive pour tous. Fort de ce constat, le développement de ces hotspots wifi est un enjeu considérable pour le territoire et ses habitants.

**Au total 26 points d'accès seront effectifs d'ici fin 2018. Les premières implantations se feront sur les communes de Gignac (Esplanade et Place de Verdun), Puéchabon (Espace culturel - Place de l'église) et Saint-Jean-de-Fos (Jardin d'Argileum) courant juillet.**



[☰ RETOUR À LA LISTE](#)



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ  
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

 **04 67 57 04 50**

[@ CONTACTEZ-NOUS](#)